

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

N° 2026\_4\_7

Séance du 28 avril 2026

**Objet : Participations versées aux organismes de regroupement et autres organismes pour 2026**

VOTE  
A L'UNANIMITÉ

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Carine WECKERLIN, 1<sup>ère</sup> adjointe, sur la convocation qui lui a été adressée, le vingt-deux avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, M. AGARD Christophe, Mme GARCIA Chantal, M. MARTIN Patrice, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, M. BARBAROUX Charly, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. PALMERINI Denis, Mme VALLET Christine, M. DI-SAPIO Lionel, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. LAURENT Sébastien, Mme THIERY Sylvie, M. NERCY Julien, Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, M. DUBOURDIEU Roland, Mme MAROUZÉ Véronique, M. NOEL Stéphane, M. MOUZON André et M. CAMPANELLI Richard

Absents excusés donnant pouvoir :

Mme JOFES Graziella à Mme TRANCHARD Céline  
Mme ISOARDO Linda à M. MOUZON André

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

**Participations versées aux organismes de regroupement pour 2026**

Dans le cadre du vote du budget primitif 2026 de la commune, Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des propositions de participations à attribuer aux syndicats intercommunaux et autres organismes afin de leur permettre de poursuivre leurs activités.

Les propositions de participations sont les suivantes :

**FONCTIONNEMENT**

<b>SYNDICATS INTERCOMMUNAUX</b>	<b>MONTANTS 2026</b>
SIVOM de l'Arc à l'Etang	43 790,36
<b>AUTRES ORGANISMES</b>	
Mission locale	10 249,00
<b>TOTAL</b>	<b>54 039,36</b>

Monsieur le Maire demande de bien vouloir l'autoriser à verser les participations aux syndicats intercommunaux et autres organismes mentionnés ci-dessus.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

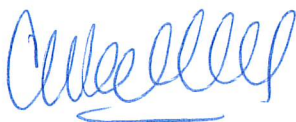
**AUTORISE** Monsieur le Maire à verser aux syndicats intercommunaux et autres organismes le montant des participations ci-dessus.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 à l'article 65568 pour un montant de 43 790,36 €, à l'article 6558 pour un montant de 10 249,00 €.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

La Première Adjointe

Carine WECKERLIN



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

